



**Commission Nationale de la Négociation
Collective du 26 octobre 2018**
**La ministre du Travail joue la politique de
la chaise vide !**

Comme cela devient une habitude, la ministre du Travail ne daigne pas présider la séance plénière de la Commission Nationale de la Négociation Collective du 26 octobre 2018.

Cette CNCN sur le bilan des négociations 2017 aurait dû se tenir en juin dernier et a lieu aujourd'hui dans les locaux de la Direction Générale du Travail. Cette manière de procéder n'est pas sérieuse. Elle est significative de l'intérêt que porte la ministre du Travail vis-à-vis de la négociation collective dans le pays, en tant que droit des salariés exercé par les organisations syndicales. Le 10 octobre dernier, le patronat avait déjà refusé d'engager des négociations interprofessionnelles que lui réclamaient pourtant, ensemble, les cinq confédérations syndicales.

Dans le bilan des négociations de 2017, un sujet aurait dû attirer l'attention de Madame la Ministre. Le thème des conditions de travail, avec 1 518 accords, connaît une forte augmentation (+82%) alimentée, entre autres, par le droit à la déconnexion.

Cela conforte largement les analyses de la CGT. Le travail est malade, il y a urgence à le transformer afin que les salariés puissent s'y épanouir, y trouver un sens et donner leur avis sur son organisation. Ce serait d'ailleurs la meilleure solution pour faire baisser les arrêts maladies plutôt que d'essayer de culpabiliser les salariés et les médecins.

Citoyen au travail, comme dans la cité, l'entreprise y gagnerait en efficacité. Sans doute que si les négociations, à tous les niveaux, s'appuyaient sur la réalité du travail vécue par les salariés, le dialogue social serait de bien meilleure qualité.

La CGT tient à réaffirmer que la négociation est un droit des salariés exprimé par les syndicats.

Elle doit permettre de valoriser le travail par des augmentations de salaire, le développement de la formation professionnelle, l'égalité professionnelle femme/homme ; tout cela autour de la recherche d'une meilleure qualité du travail et pas seulement qualité de vie au travail.

La financiarisation de l'économie dans laquelle le gouvernement et le Medef nous enfoncent a fait de la finance le but, au lieu d'être le moyen de produire des biens et des services pour un développement humain durable. La CGT n'entend pas s'inscrire dans ce schéma mortifère. Elle n'a de cesse de rassembler les salariés avec toutes les organisations syndicales pour valoriser le travail, son sens, son contenu et en changer son organisation.

Montreuil, le 26 octobre 2018